



IMPERBETON T

HYDROFUGE DE MASSE NOIR POUR BETONS ET MORTIERS

CARACTERISTIQUES

Formule originale permettant, dans le cadre des DTU, une hydrofugation parfaite des ouvrages enterrés (soubassement, fondation, arase, radier, cave, chape...).

La coloration noire permet de repérer les endroits traités.

Augmente très nettement la résistance aux cycles gel/dégel des enduits et mortiers.

Garanti sans chlore, s'homogénéise parfaitement dans le mélange.

Présente un effet plastifiant et réducteur d'eau dans un second temps.

Ne modifie pas l'accrochage de revêtements ultérieurs : enduits, plâtres, crépis, peintures,...

Produit conforme à la norme NF EN 934-2 sur les adjuvants.

MODE D'EMPLOI

- **Dosage** : 2 % du poids du ciment soit 0,7 kg pour 35 kg de ciment

- **Application** : incorporation à l'eau de gâchage

- Bien agiter avant emploi.

- Verser l'adjuvant dans l'eau de gâchage.

- Ajouter le ciment et les granulats préalablement mélangés jusqu'à l'obtention d'un mortier homogène.

L'eau de gâchage sera diminuée de 5 à 10 % par rapport à un mortier classique.

Pour les mortiers, le sable doit être propre et d'une granulométrie pouvant aller jusqu'à 5 mm.

PROPRIETES PHYSIQUES

- Adjuvant non chloré
- Aspect : liquide
- Couleur : noir
- Densité à 20°C : 1,05
- Ininflammable

PRECAUTIONS EVENTUELLES

Le dosage en ciment ne doit pas être inférieur à 300 kg/m³.

En cas d'utilisation d'un ciment spécial, nous préconisons des essais préalables de compatibilité. Ne pas utiliser conjointement avec ACCEL.

La teinte noire peut s'atténuer dans le temps sans nuire à l'hydrofugation du mortier.

Stockage dans un endroit frais et sec à l'abri du gel et des fortes chaleurs.



Consultez nos FDS sur



USAGE PROFESSIONNEL

Les indications d'emploi ci-dessus ne sont que des recommandations générales dont l'adaptation à chaque cas particulier est laissée au compte de l'utilisateur. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences de cette adaptation eu égard aux nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle. Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités conformes aux spécifications d'emploi figurant sur l'emballage.
Indice 2 / Novembre 2012

ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001
BUREAU VERITAS
Certification

